

DEPARTEMENT DE L' AISNE



Commune de Bucy-le-Long



**Enquête publique portant sur le projet de révision
du Plan Local d'Urbanisme**



Enquête Publique du 23/10/2024 au 4/12/2024

**Conclusions motivées
du rapport du commissaire enquêteur**

**à Monsieur le Président de la CCVA
et Monsieur le Maire de Bucy-le-Long**

M. le Président de la Communauté de Communes du Val d'Aisne,
M. le Maire de Bucy-le-Long,

L'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme s'est déroulée de façon correcte et réglementaire.

L'enquête publique relative au projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bucy-le-Long s'est déroulée durant 45 jours consécutifs, L'enquête publique a débuté le 23 octobre à 9 heures.

Prévue initialement jusqu'au 25 novembre 2024, elle a été prolongée et s'est terminée le 4 décembre 2024 à 12 heures.

La publicité a été conforme à la réglementation, des affiches, annonces et communications diverses, ont été réalisées en sus (les 4 publications réglementaires puis les 2 de la prolongation ont été publiées dans la presse local, l'affichage réglementaire, complétées par les communications diverses les « Panneaux Pocket », « flash infos..etc.)

Conformément à la réglementation le dossier a été mis intégralement à disposition du public sur le site Internet à l'adresse <https://www.Bucy-le-Long.com>. Cette option a été très utilisée avec 1120 visites (soit un ordre de grandeur de 2 à 400 visites du public).

Un onglet permettait de déposer des observations par courriel. Cette option a été bien utilisée avec une dizaine d'observations ou dossiers déposés.

Cette enquête publique se caractérise par une fréquentation en présentiel faible en rapport avec la population impactée. Je n'ai eu que 15 visites, pour certaines, répétées; je n'ai recueilli que 3 observations écrites, et 22 courriers ou courriels annexés

Les observations orales, du public et des élus ne portent que sur des thématiques relativement peu nombreuses et bien identifiées.

- **Je n'ai eu que 2 oppositions localisées et centrées sur le projet de lotissement de la Ruelle Bouilly. et 2 constats d'huissiers constatant des carences de forme sur l'accès au site et aux observations du public.**
- **Plusieurs demandes visent à la requalification de leurs terrains en constructibles.**

La participation à cette enquête publique peut être qualifiée de faible en valeur absolue si l'on considère la population de 1883 habitants et que donc la population valide globalement ce projet par un relatif silence et des remarques isolées ne remettant pas en cause les grandes lignes de ce projet. A contrario le chiffre de 2 à

400 consultations du site internet de l'enquête publique peut être qualifié d'important.

Pour terminer la liste des participations, il faut citer les porteurs de projets structurants pour une STEP et une centrale photovoltaïque, ainsi que trois et peut-être quatre projets immobiliers importants qui vont soutenir la dynamique de la démographie de Bucy-le-Long et l'activité économique. Cette enquête publique a permis d'en avoir des descriptions, plannings et budgets mieux précisés

Je vous invite à revoir le détail des motivations de mes avis que je ne vais pas reprendre ici. Elles sont décrites aux chapitres 74 et 75 du rapport d'enquête publique.

CONSTATANT QUE :

- L'enquête publique relative au projet de Modification du PLU de la commune de Bucy-le-Long s'est déroulée normalement durant 45 jours consécutifs,
- La réglementation pour la publicité de cette enquête publique a été parfaitement respectée. La consultation électronique peut être qualifiée d'exceptionnelle.
- Je n'ai relevé aucune anomalie ou omission pouvant mettre en cause la constitution du dossier. La récente étude « zones humides » à été rajoutée au dossier en cours d'enquête, elle y fut présente pendant 34 jours. Je n'ai pas constaté de difficulté d'accès tant au dossier numérique qu'au dossier matériel, les observations du public ou dossiers déposés.
- La durée de l'enquête et les permanences au nombre de cinq ont permis à chacun de prendre connaissance du dossier.
- La population et propriétaires de Bucy-le-Long se sont prononcés comme largement **favorables à ce projet en regard des chiffres de la participation sous ses différentes formes : courrier, courriels, visites en présentiel :**
 - **1120 visites du site Internet présentant le projet (2 à 400 visites du public.**
 - **Seulement 15 visites en présentiel**
 - **3 observations sur le registre papier**
 - **25 observations ou dossiers déposés au total**
 - **Seulement 2 oppositions sur le projet de lotissement de la Ruelle Bouilly et 2 constats d'huissiers constatant des carences de forme sur l'accès au site et accès aux observations.**

Les observations recueillies ne remettent pas fondamentalement en cause le projet. Les trois oppositions plus ou moins marquées, se limitent à l'affectation de leur parcelle ou parcelles voisines. Une seule reçoit un refus net et motivé de construction sur une parcelle en zone humide. Les deux autres n'excluent pas un accord à plus ou moins long terme ou en recherchant un compromis.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont majoritairement favorables sous réserves. La réserve la plus conséquente vise la consommation d'espaces naturels.. Elle ne vise qu'à retrouver un niveau de population de 2000 habitants. Elle compensera l'inéluctable tendance de desserrement des ménages et l'accueil des personnes âgées, tendance inéluctable du vieillissement de la population nationale. Le tableau de synthèse des surfaces urbanisables corrigé après l'enquête publique argumentera positivement cette position.

zonage	Surface totale m ² initiale	évolution	Surface finale	obs
AU	4 40 ha	- 5000m ²	3.90 ha	(Classement en N des jardins Bouilly)
UA et UB Dents creuses	2.20 ha	+ 1700m ²		Classement en UB de la parcelle 35
		-2400m ²		Classement en N Moulin de Laffaux
			2.13	
STECAL	0.12 ha	-1200m ²	0	Suppression du STECAL NI
Bilan total Dents creuses, AU et STECAL	6.72 ha		6.03 ha	

-

CONSIDERANT QUE :

- Le respect des prescriptions générales du Plan Local d'Urbanisme prescrit dans le dossier est assuré,
- Les remarques formulées au cours de l'enquête ont été prises en compte exhaustivement en parfaite objectivité.

Je donne un avis favorable,

au Projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bucy-le-Long présenté à l'enquête, avec les quatre suggestions suivantes :

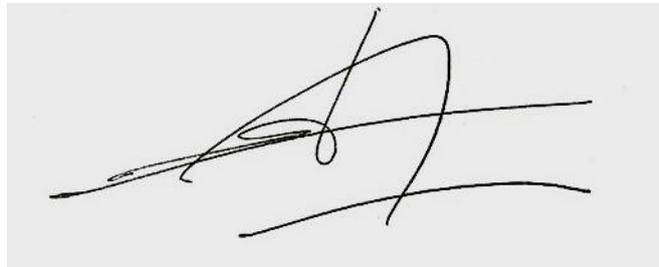
1. La Municipalité de Bucy-le-Long et la Communauté de Communes du Val d'Aisne devront communiquer sur les motivations des refus de changement d'affectation de parcelles en constructible. Le paradigme a changé :

l'étalement urbain doit cesser, la consommation d'espace naturels ou agricoles serait suicidaire pour les générations actuelles et criminelles pour les suivantes.

2. L'enquête publique a montré des disparités dans l'état d'avancement des importants projets immobiliers, nous recommandons donc de revoir l'échéancier de l'urbanisation de ces zones AU, les projets notables de Ages et Vie, de l'OPAL répondent à des demandes formulées par le village. Celui d'Aurore répond à des demandes croissantes des patients ; ils peuvent être utilement priorités.
3. La commune devra répondre aux réserves de plusieurs Personnes Publiques Associées sur les zones à urbaniser, le nombre de logements à créer en adéquation avec les projections démographiques et le desserrement des ménages ainsi que les 3 projets cités ci-dessus qui vont donc impacter positivement ces critères.
4. Bien évidemment, elle devra intégrer les modifications de classement des parcelles formulées dans le mémoire en réponse

* * * *

Fait à Seraucourt le Grand le 7 janvier 2025
Le Commissaire enquêteur : Alain RODIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Rodier', written over a light grey rectangular background.